

À retourner par courrier dans le délai de recours contentieux de **deux mois** à compter de la notification de la décision litigieuse en indiquant la mention « **CONFIDENTIEL** » à :

RECOURS À LA MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE

CENTRE DE GESTION DE L'AUBE
BP 40085 - SAINTE SAVINE
10602 LA CHAPELLE SAINT LUC CEDEX

ou **par mail à l'adresse** :
mediation@cdg10.fr

IDENTIFICATION/CONTACT

Ces données sont nécessaires à l'enregistrement de votre dossier, à son suivi et à une prise de contact.

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

E-MAIL PERSONNEL* : TÉLÉPHONE PERSONNEL* :

* Il est essentiel que nous puissions vous contacter à vos coordonnées personnelles afin de préciser et étayer les faits en garantissant la confidentialité de nos échanges. À défaut, et selon votre choix, merci d'indiquer vos coordonnées professionnelles en rayant distinctement le mot « personnel ».

ATTENTION !

Seuls les agents des collectivités adhérentes à la MPO peuvent saisir le Médiateur du CDG 10.

Vérifiez que votre employeur figure sur la liste des collectivités adhérentes à la MPO sur notre site Internet : www.cdg10.fr.

COLLECTIVITÉ EMPLOYEUR :

ADRESSE DE LA COLLECTIVITÉ :

SITUATION ADMINISTRATIVE

Ces données sont nécessaires à l'appréciation par le médiateur de votre contexte d'emploi.
(cocher la case correspondante)

☐ Titulaire

☐ Stagiaire

☐ Contractuel

☐ Temps complet

☐ Temps non complet (durée hebdomadaire à préciser) :

☐ Temps partiel (quotité à préciser) :

→ **GRADE ET/OU EMPLOI OCCUPÉ**

(à préciser) :

→ **POSITION ADMINISTRATIVE**

☐ Activité

☐ Détachement

☐ Disponibilité

☐ Congé parental

☐ Autre (à préciser) :

→ **CATÉGORIE HIÉRARCHIQUE**

☐ A ☐ B ☐ C

MOTIF DE LA SAISINE

Ces données sont nécessaires à l'appréciation par le médiateur de la recevabilité de votre saisine.
(cocher obligatoirement la case correspondante)

→ VOTRE SAISINE EST LIÉE :

- | | |
|---|---|
| ☐ À la rémunération | ☐ Aux mesures à l'égard d'un travailleur handicap |
| ☐ À la formation professionnelle | ☐ Au classement à l'avancement de grade ou à la promotion interne |
| ☐ À la réintégration à l'issue d'un détachement ou d'une disponibilité ou réemploi à l'issue d'un congé non rémunéré | ☐ À l'aménagement des conditions de travail pour raisons médicales |
| | ☐ Au refus d'un détachement/d'une disponibilité ou d'un congé non rémunéré |

→ PRÉCISIONS SUR L'OBJET DE LA SAISINE

Veuillez rester factuel. Les précisions doivent être adéquates, pertinentes et non excessives.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DOCUMENTS À JOINDRE

Ces documents sont à joindre obligatoirement à votre saisine afin que celle ci puisse être traitée.

- Une copie de la décision individuelle défavorable explicite à l'origine du différend (arrêté, courrier, etc.) ou, s'il s'agit d'une décision implicite (en l'absence de réponse de la collectivité après deux mois), d'une copie de la demande et de son accusé de réception ayant fait naître cette décision ;
- Votre dernier arrêté de carrière ou contrat de travail ;
- Tout document complémentaire que vous jugez utile peut également nous être communiqué.

Je déclare sur l'honneur que les informations mentionnées ci-dessus sont exactes.

Fait à :, le

Prénom NOM :

Signature

Mention RGPD

Conformément au Règlement n°2016/679 relatif à la protection des personnes physiques, à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (« RGPD ») et à la Loi « Informatique et Libertés » modifiée, le traitement de vos données à caractère personnel est nécessaire pour la gestion et l'analyse de votre saisine du médiateur dans le cadre du recours à la médiation préalable obligatoire.

Le Centre de gestion de l'Aube (CDG 10) est le responsable de traitement conformément à la convention d'adhésion avec votre organisme employeur.

Le fondement juridique est l'obligation légale de mettre en place une médiation préalable obligatoire.

Les destinataires des données collectées sont les agents du service médiation et le médiateur du CDG 10 dûment habilités.

Vos données personnelles seront conservées pendant un délai de 4 ans à compter de la fin de la médiation. Toutefois, les données personnelles sont susceptibles d'être conservées plus longtemps, en archivage intermédiaire (accès restreint) en cas d'obligation légale s'imposant au responsable de traitement.

Le CDG 10 met en œuvre des moyens techniques et organisationnels adaptés afin de garantir la confidentialité des données que vous nous confiez.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de vos données personnelles. Sous certaines conditions réglementaires, vous disposez du droit de demander la limitation du traitement ou de vous y opposer.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante: CDG 10, BP 40085 SAINT-SAVINE, 10602 LA CHAPELLE SAINT-LUC CEDEX, ou par courriel à dpo@cdg10.fr. Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL, en ligne sur www.cnil.fr par téléphone au 01 53 73 22 22 ou par voie postale à l'adresse suivante : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS Cedex 07.